

Janvier 2020

Les 23 communes
de la Communauté
de Communes

Amayé-sur-Orne
Avenay

Baron-sur-Odon

Bougy

Esquay-Notre-Dame

Évrecy

Feuguerolles-Bully

Fontaine-Étoupefour

Fontenay-le-Marmion

Gavrus

Grainville-sur-Odon

La Caine

Laize-Clinchamps

Maizet

Maltot

May-sur-Orne

Mondrainville

Montigny

Préaux-Bocage

Sainte-Honorine-du-Fay

Saint-Martin-de-Fontenay

Vacognes-Neuilly

Vieux

Bulletin n° 6

communauté de communes
Vallées de l'Orne & de l'Odon

MÉMO TRI

**VOTRE
SERVICE DÉCHETS
MÉNAGERS ÉVOLUE !**

Retrouvez les modifications
pour votre commune

À partir du 1^{er} janvier 2020



Vallées
de l'Orne
& de l'Odon
Communauté de Communes

FOCUS

**MUSÉE DE
LA MINE**

P. 14-15

P. 16-17 SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

**Vallées
de l'Orne
& de l'Odon**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P. 3 - 13

Commissions

P. 14 - 15

Focus culturel

P. 16 - 17

Déchets ménagers

P. 18

Territoire

P. 19

Petite enfance



UNE SUGGESTION ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire évoluer. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !

2 rue d'Yverdon - 14210 Évrecy
Accueil du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 31 73 11 98
contact@vallees-orne-odon.fr

Directeur de publication :

Bernard ENAULT

Rédacteur en chef :

Marc BOILAY

Conception et mise en page :

Nouveau Regard - Caen

Parution :

Janvier 2020

11 500 ex

Édito



L'année 2019 se termine...

Elle est un peu particulière puisqu'elle finit le mandat de 6 ans que les électeurs m'ont confié afin d'être représentés dans les conseils municipaux ainsi qu'à la communauté de communes et dans d'autres collectivités. 2020 verra donc, sans se tromper, des changements dans

la constitution des différentes collectivités et EPCI.

J'espère que notre communauté de communes perdurera dans son unité. Cela a facilité sa structuration en maintenant, durant tout le mandat, la même fiscalité.

Les réformes engagées par nos gouvernants sont inquiétantes. En enlevant des leviers mis à disposition des élus et en les remplaçant par des compensations décidées par eux-mêmes, des questions se posent quant à leur flexibilité.

Pour répondre aux besoins d'un territoire et apporter les structures de proximité, il faut une certitude financière absolue. Notre territoire a mis en place toutes les compétences que la loi NOTRe exigeait. Le prochain mandat devrait donc pouvoir les asseoir et finaliser les projets anciens et nouveaux selon la volonté du Conseil Communautaire.

C'est avec optimisme qu'il faut regarder l'avenir. Notre communauté de communes en a réellement les moyens. Je terminerai cet éditto en souhaitant, à vous tous, de joyeuses fêtes de fin d'année et en vous présentant mes meilleurs vœux pour 2020.

Le Président,
Bernard ENAULT



Hubert PICARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bernard ENAULT - Président
- Michel BANNIER - Vice-Président
- Didier BERTHELOT - Vice-Président
- Daniel BLIN - Conseiller Municipal
- Gilbert DUVAL - Conseiller Titulaire
- Henri GIRARD - Vice-Président
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire
- Henri LOUVARD - Conseiller Titulaire
- Jean-Louis MALAQUIN - Conseiller Titulaire
- Laurent PAGNY - Vice-Président
- Martine PIERSIELA - Vice-Présidente
- André POSTEL - Conseiller Municipal
- Dominique ROSE - Vice-Président

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

COMMISSION N°1

RELATIONS PUBLIQUES &
INSTITUTIONNELLES, LEADER,
PÔLE MÉTROPOLITAIN,
REPRÉSENTATION

Une année 2019 de forte mobilisation par notre participation à l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Approuvé à l'unanimité le 18 octobre 2019 en séance du conseil syndical de Caen Normandie Métropole, le nouveau SCoT sera rendu exécutoire courant janvier 2020.

C'est un document réglementaire qui s'impose à nos Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux ou intercommunaux, quand ils existent dans certaines communautés de communes. Ce SCoT version 2019, a pour fil conducteur une économie drastique de la consommation des espaces agricoles et naturels, une densification de l'urbanisation et un renforcement de la polarisation à l'échelle de Caen Normandie Métropole. Ces orientations sont issues des nombreuses dispositions législatives et réglementaires incontournables.

C'est donc dans ce cadre extrêmement contraint que nous avons travaillé à la co-construction de ce SCoT, avec une

feuille de route très précise du Président de Caen Normandie Métropole qui affichait sa volonté de ne pas bousculer les équilibres existants. De ce point de vue l'engagement fut respecté. La Communauté Urbaine ayant reçu sa part, toute sa part mais rien que sa part.

Il nous appartient maintenant de décliner ce document à l'échelle de notre communauté de communes et de nos communes.

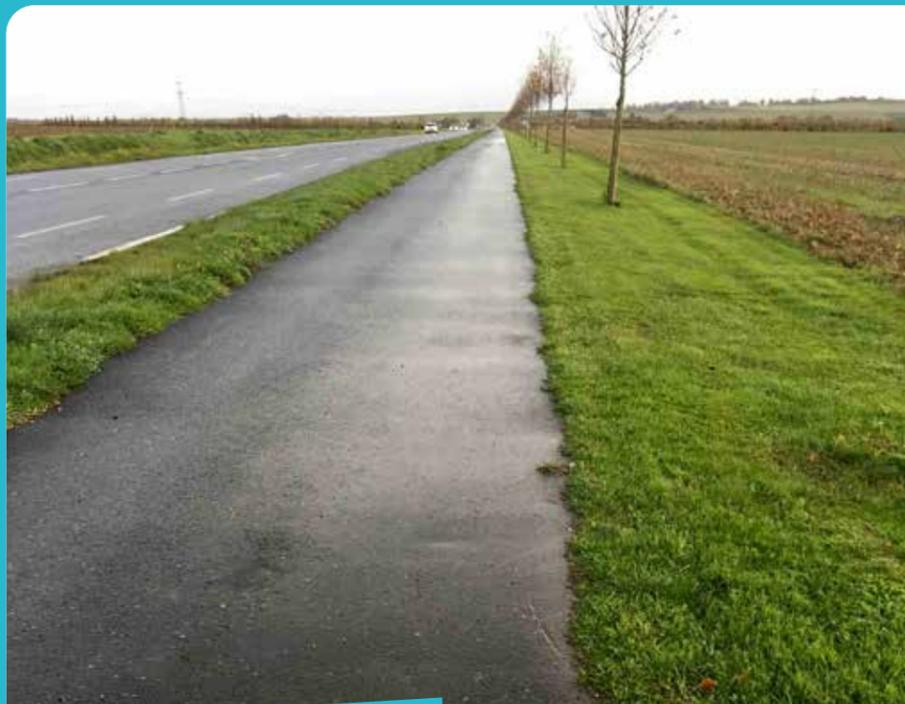
Stabilité des compétences et des périmètres des communautés de communes : une nécessité à l'issue d'une décennie de réformes.

Lors de sa 30^{ème} convention nationale, du 29 au 31 octobre dernier, l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF) a lancé un appel au gouvernement et aux parlementaires pour veiller à la stabilité de notre organisation territoriale.

Après le « big bang » territorial intervenu au 1^{er} janvier 2017 et l'engagement du Président de la République pris en juillet de cette même année, de ne pas remettre en cause la carte des intercommunalités durant son quinquennat ; il semble nécessaire d'être vigilant sur ce sujet.

Dans sa séance du 28 novembre 2019, sous l'égide de l'ADCF, notre conseil communautaire a adopté une motion adressée à l'ensemble de nos parlementaires, pour rappeler l'importance de cette stabilité en termes de compétences exercées et des périmètres existants.

Notre communauté de communes a besoin de s'inscrire dans la durée pour asseoir ses politiques publiques, tant au niveau des services aux habitants que des équipements structurant pour notre territoire. ■



COMMISSION N°2

Voie circulation douce (Évrecy/ Esquay-Notre-Dame)



Henri GIRARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Didier BERTHELOT** - Vice-Président
- **Marc BOILAY** - Vice-Président
- **Christian LERÉVÉREND** - Conseiller Titulaire
- **Henri LOUVARD** - Conseiller Titulaire
- **Laurent PAGNY** - Vice-Président
- **Hubert PICARD** - Vice-Président
- **Martine PIERSIELA** - Vice-Présidente

répétition. Je ne reprends qu'un seul aspect : mobilisez-vous pour examiner la faisabilité de liaisons douces d'une commune à l'autre, notamment pour assurer la continuité de chaque itinéraire.

2 • Des équipements complémentaires destinés à **l'enfance et à la jeunesse** : ils concernent davantage la rive droite de l'Orme. Une Vice-Présidente et sa commission y travaillent.

3 • **La création d'un vrai pôle culturel communautaire.** Là aussi, un Vice-Président et sa commission sont persuadés de sa nécessité et de son importance. Cet équipement est promis, depuis plusieurs années, à deux associations actives et performantes : l'École de Musique Orme Odon et l'OMAC (Organisation de Manifestations et d'Activités Culturelles). Toutes les études ont souligné cet impératif pour la survie et le développement des activités culturelles sur notre territoire. ■



L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Notre communauté est assez récente. Née le 1^{er} janvier 2017, elle résulte de la fusion de deux communautés antérieures, situées de part et d'autre de la vallée de l'Orme :

• Rive gauche : « Évrecy Orme Odon » : créée le 28 décembre 2001, 19 communes, 97,7 km², 16 559 habitants ;

• Rive droite : « Vallée de l'Orme » : créée le 1^{er} janvier 2011, 4 communes, 32,5 km², 8 448 habitants ;

L'aménagement d'un territoire requiert toujours une vision globale de la situation de celui-ci, de son fonctionnement, de ses forces, de ses faiblesses, des demandes de ses habitants. Il ne saurait se réduire à un seul domaine.

Par définition même, l'aménagement du territoire est obligatoirement transdisciplinaire.

Les différences d'origine, de territoire, de population rendent-elles difficile l'aménagement du nouvel ensemble et sa structuration efficace ?

À première vue, on pourrait le penser. Mais après trois années de fonctionnement, la vie commune s'est bien accordée.

La raison principale de cette bonne intelligence tient au fait que **les habitants** (qu'ils résident sur une rive ou sur l'autre) **ont des besoins identiques**, qui tournent autour de la vie quotidienne. Ils souhaitent trouver, à distance raisonnable de chez eux, les principaux services dont ils ont besoin dans leur vie courante.

Au sein de ses domaines de compétences, notre communauté s'est impliquée pour y répondre ; qu'il s'agisse de routes, d'équipements sportifs ou socio-éducatifs dont les bulletins précédents ont rendu compte.

Pour un aménagement équilibré de notre territoire, 3 domaines me paraissent maintenant à garder à l'esprit :

1 • **Les circulations douces** : partout où c'est possible. Je m'en suis expliqué dans le numéro précédent. J'éviterai donc la



Dominique ROSE
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Michel BANNIER** - Vice-Président
- **Max CLAICH** - Conseiller Suppléant
- **Patrick DENOYELLE** - Vice-Président
- **Gérard DEREL** - Conseiller Titulaire
- **Martial DESFLACHES** - Conseiller Titulaire
- **Gilbert DUVAL** - Conseiller Titulaire
- **Henri GIRARD** - Vice-Président
- **Alain GOBÉ** - Conseiller Titulaire
- **Erwan GOUEDARD** - Conseiller Municipal
- **Rémy GUILLEUX** - Conseiller Titulaire
- **Valérie LEMAITRE** - Conseillère Titulaire
- **Maryan SENK** - Conseiller Titulaire
- **Audrey THARAUD** - Conseillère Suppléante

Après quelques difficultés rencontrées lors de l'appel d'offres, la construction du site touristique du pont du Coudray a débuté le 18 novembre 2019 par les travaux de terrassement. Concernant le pôle culturel à Évrecy, les études ont bien avancé, néanmoins la réflexion doit se poursuivre et nécessitera une prévision budgétaire concrète sur l'année 2021. Le projet de crèche à May-sur-Orme deviendra vraisemblablement réalité en 2021. Pour le pôle enfance-jeunesse à Saint-Martin-de-Fontenay ce projet a pris du retard, néanmoins l'acquisition

foncière a été effectuée. Les programmes de travaux de voirie votés ont été réalisés conformément aux prévisions. Enfin, la programmation pluriannuelle d'aménagement de liaisons douces se concrétise avec notamment l'achat du foncier nécessaire à leur réalisation. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la prise de compétence assainissement a engendré la mise en place de 3 budgets annexes : le premier destiné au service d'assainissement autonome (SPANC), le deuxième au service d'assainissement collectif en gestion directe et le troisième

pour le service d'assainissement collectif en gestion déléguée. Les travaux d'assainissement en cours lors du transfert ont été poursuivis et ont nécessité la mise en place de personnel au sein de ce service tant sur le plan administratif que financier.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs de la communauté de communes ont augmenté de manière significative au cours de l'année écoulée. Ce sont désormais 32 agents qui sont employés au sein de la communauté de communes avec l'embauche de personnel sur les postes suivants :

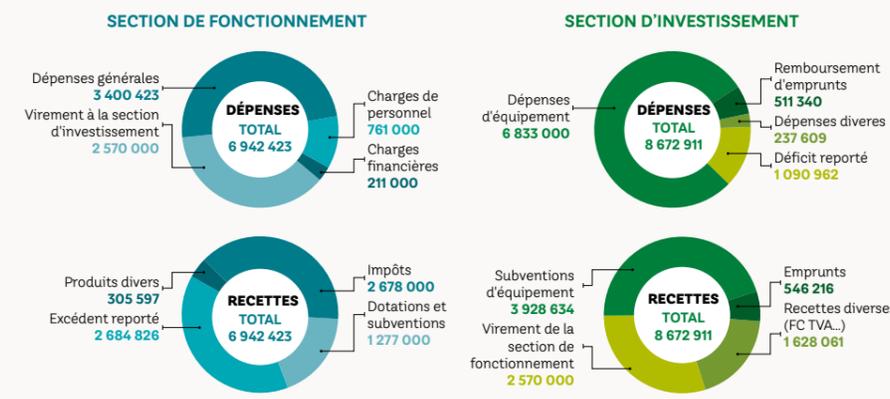
- 2 nouveaux agents ont été accueillis à l'occasion de la prise de la compétence « Point Info 14 » - « maisons de service au public » ;
- 4 agents techniques et 2 agents administratifs ont été intégrés au sein du service assainissement ;
- Un responsable des services techniques et une coordinatrice culturelle ont été recrutés pour faire face aux charges sans cesse croissantes liées aux missions dévolues à la communauté de communes. ■



COMMISSION N°3

FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE & PERSONNEL

Le budget de l'année 2019 a été un budget construit en prévision des projets arrêtés pour les années à venir.





COMMISSION N°4

Vestiaires-sanitaires pour le tennis sur Fontaine-Étoupefour

ÉTUDES, CONSTRUCTION & ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

La réalisation d'équipements communautaires suit son chemin.

PROJETS EN PHASE TRAVAUX

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro de janvier dernier, trois projets en phase de réalisation sont en cours de finalisation.

La réhabilitation de l'ancienne usine électrique du Val de Maizet en base de canoë-kayak est en phase de réception et sera mise à disposition des clubs en tout début 2020.

Tout comme les vestiaires-sanitaires sportifs au niveau des terrains de tennis à Fontaine-Étoupefour.

Ces deux réalisations viennent compléter l'offre en matière d'équipements sportifs, comme précédemment le gymnase communautaire à Évrecy et la salle d'évolution sportive à Sainte-Honorine-du-Fay, dont les derniers aménagements extérieurs viennent d'être mis en place.

Plus récemment, c'est la mise en chantier de l'équipement touristique du Pont du Coudray à Laize-Clinchamps qui vient de commencer pour des travaux qui débiteront tout début 2020 après une longue phase de préparation.

PROJETS TOUJOURS EN PHASE ÉTUDE

Quant à eux, les projets de pôle culturel à Évrecy et de centre multi-accueil (crèche-RAM) à May-sur-Orne, sont toujours à l'étude et leurs cahiers des charges se précisent chaque jour davantage.

PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS

Faut-il le rappeler: depuis son origine notre communauté de communes s'est dotée d'équipements significatifs.

Pour mémoire :

- Un premier gymnase communautaire à Fontaine-Étoupefour
- Un premier centre multi-accueil (crèche-RAM) à Évrecy
- Un second centre multi-accueil (crèche-RAM) à Maltot
- Un second gymnase communautaire à Évrecy
- Une salle d'évolution sportive à Sainte-Honorine-du-Fay



Base de canoë-kayak à Maizet

- Une Base de canoë-kayak à Maizet
- Des vestiaires-sanitaires pour le tennis à Fontaine-Étoupefour

Liste à laquelle nous pourrions ajouter un équipement touristique à Laize-Clinchamps. Une liste qui s'allongera encore avec la réalisation dans les prochains mois d'un pôle culturel à Évrecy et d'un centre multi-accueil (crèche-RAM) à May-sur-Orne.

Comme vous pouvez le constater notre communauté de communes n'est pas à court de projets pour satisfaire vos attentes dans les différents domaines: sport ; petite enfance ; tourisme ou culture. ■



Philippe BOUCHARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Didier DEGUETTE - Conseiller Suppléant
- Martine DELAUNAY - Conseillère Suppléante
- Gilles DUMENIL - Conseiller Titulaire
- Gilbert DUVAL - Conseiller Titulaire
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire
- Alain LAISNEY - Conseiller Suppléant
- Colette LEGOUPIL - Conseillère Titulaire
- Valérie LEMAITRE - Conseillère Titulaire
- Silvère METAIRIE - Conseiller Municipal
- Laurent PAGNY - Vice-Président
- Martine PIERSIELA - Vice-Présidente
- Franck ROBILLARD - Conseiller Titulaire



Laurent PAGNY
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Catherine BIDEL - Conseillère Titulaire
- Arnaud GUÉRIN - Conseiller Suppléant
- Georges LAIGNEL - Conseiller Titulaire
- Christian LERÉVÉREND - Conseiller Titulaire
- Henri LOUVARD - Conseiller Titulaire
- Jean-Louis MALAQUIN - Conseiller Titulaire
- Dominique ROSE - Vice-Président

Transition énergétique

- Stéphane JOUIN - Conseiller Municipal
- Gérard MARTIN - Conseiller Municipal

Promotion du tourisme et des liaisons douces

- Arlette ROBIOLLE - Conseillère Municipale
- Mireille BEUVE - Conseillère Titulaire
- Rémy GUILLEUX - Conseiller Titulaire

Une année 2019 marquée par un partenariat touristique important pour notre territoire.

UNE CONVENTION AVEC SUISSE NORMANDE TOURISME

Le 24 juillet dernier, à l'auberge du Pont du Coudray, Bernard Enault, Président de la communauté de communes et Sylvie Jacq, Présidente de Suisse Normande Tourisme, ont signé une convention de partenariat. Nous souhaitons leur confier une partie des missions liées à notre compétence « Promotion et développement touristique ».

Suisse Normande Tourisme devient l'outil de développement touristique de la communauté de communes, la

structure interviendra sur ce secteur à travers quatre axes: la promotion, la communication, l'animation et le développement touristique.

UNE GRANDE BOUCLE CYCLABLE TOURISTIQUE

Le projet de réalisation d'une grande boucle cyclable touristique en collaboration avec le Département du Calvados et la communauté de communes Cingal-Suisse-Normande est en cours.

Cette boucle partira de Percouville sur la

voie verte « Vélofrancette », passera par le Val de May, le bas de la côte de May-sur-Orne, route d'Harcourt (RD562A), traversera la Laize (le Département fera les travaux nécessaires à la sécurité) puis remontera sur Laize-la-Ville pour rejoindre Fresnay-le-Puceux puis Bretteville-sur-Laize, Urville, Le Mesnil Touffray, Barbéry, Boulon, Saint-Laurent-de-Condé, Mutrécy et le Pont du Coudray sur la « Vélofrancette » soit environ 37 kilomètres.

Cette boucle permettra de mettre en valeur nos territoires et leurs points d'intérêts. ■

Signature convention tourisme et liaisons douces (avec Suisse Normande Tourisme)



COMMISSION N°5

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI, PROMOTION DU TOURISME ET DES LIAISONS DOUCES, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RISQUES MINIERS.



COMMISSION N°6

Déchèterie de Baron-sur-Odon

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT: DÉCHETS MÉNAGERS, DÉCHÈTERIES

Un point sur le service déchets ménagers

L'année passée nous vous invitons dans ce même bulletin à aller visiter, lors des journées portes ouvertes, le centre de tri de GDE à Rocquancourt. Nous ne pouvions prévoir que fin décembre celui-ci allait être entièrement détruit par un incendie. Néanmoins, le service a toujours été assuré.

Aujourd'hui nous pensons que le centre de tri de GDE ne sera pas reconstruit et c'est pour cela qu'en collaboration avec le SYVEDAC, quatorze collectivités du Calvados, de la Manche et de l'Orne vont s'associer pour créer un site de tri d'emballages et de papiers recyclables à l'horizon 2023. À elles seules, elles représentent 1,1 million d'habitants et une grande partie de la Normandie occidentale. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Pour l'année 2020, suite aux nouveaux marchés, des modifications sont mises en place. L'information vous a été communiquée via un flyer distribué dans vos boîtes aux lettres, ainsi que

sur le calendrier de collecte 2020. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos services. De nombreux médias se relaient aujourd'hui pour vous inciter à trier et nous ne pouvons que nous en réjouir, mais les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes.

Aussi nous mettons en place un service de prévention avec deux ambassadeurs du tri qui se rendront dans toutes les communes pour vous rencontrer, vous informer et vous expliquer les bons gestes. Nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil. ■



Les ambassadeurs du tri



Patrick DENOYELLE
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Chislaine GIGAN** - Conseillère Titulaire
- **Jean-Pierre GLINEL** - Conseiller Titulaire
- **Laurent JACQUIN** - Conseiller Titulaire
- **Jean-Louis LECHEVALIER** - Conseiller Titulaire
- **Bruno LEGRIX** - Conseiller Titulaire
- **Catherine LEMAITRE** - Conseillère Titulaire
- **Christian LERÉVÉREND** - Conseiller Titulaire
- **Romain MASSU** - Conseiller Titulaire
- **Maurice PHILIPPE** - Conseiller Suppléant
- **Maryan SENK** - Conseiller Titulaire
- **Louis THÉBAULT** - Conseiller Suppléant

Pensez toujours au tri !

Voici 4 bonnes raisons de trier ses déchets:

1. **Trier** ses déchets, c'est indispensable pour pouvoir recycler
2. **Trier** ses déchets, c'est protéger notre sol, notre eau et donc notre santé et notre **planète**
3. **Trier** ses déchets, c'est préserver les ressources naturelles
4. **Trier** ses déchets, c'est aussi économiser l'énergie et soutenir l'emploi

En résumé, trier c'est simple: c'est bon pour la planète et cela préserve les ressources naturelles, limite les émissions de gaz à effet de serre et économise l'énergie tout en soutenant l'économie et l'emploi !

Et rappelez-vous:
le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !



Martine PIERSIELA
Vice-Présidente

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Bernard ENAULT** - Président
- **Mireille BEUVE** - Conseillère Titulaire
- **Philippe BOUCHARD** - Vice-Président
- **Béatrice DESMOUCEAUX** - Conseillère Municipale
- **Laëtitia DESLANDES** - Conseillère Titulaire
- **Chislaine GIGAN** - Conseillère Titulaire
- **Alain GOBÉ** - Conseiller Titulaire
- **Rémy GUILLEUX** - Conseiller Titulaire
- **Georges LAIGNEL** - Conseiller Titulaire
- **Colette LEGOUPIL** - Conseillère Titulaire
- **Jean-Louis MALAQUIN** - Conseiller Titulaire
- **Nicole POUTREL** - Conseillère Municipale



COMMISSION N°7

Jeunes des locaux Ados lors de leur journée citoyenne

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

En 2019, la commission « Petite Enfance, Enfance Jeunesse et relations avec les associations sportives » a utilisé la démocratie participative citoyenne. Grâce au maillage partenarial, le secteur de l'enfance est harmonisé.

directrice du centre, accueillera vos enfants durant les vacances scolaires. Puis, dès septembre prochain, elle ouvrira le centre les mercredis.

LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE VOUS DONNE LA PAROLE

Durant l'année, vous avez reçu un questionnaire anonyme afin de permettre à la communauté de communes de réaliser un diagnostic social qui permettra d'adapter une politique en conséquence de vos attentes.

Nous vous remercions de votre précieuse participation qui a été conséquente et constructive. De ces retours, le cabinet CADDEP a croisé de multiples données pour extraire les besoins de la population. Il en ressort les points suivants :

- Le niveau de vie des habitants de la CCVOO est globalement plus élevé que la moyenne des autres communautés de communes prises en comparaison à taille égale ;
- Une majorité de la population travaille à l'extérieur du territoire. L'usage de la voiture est décrit comme indispensable ;
- Le nombre de familles monoparentales

augmente. Ces familles n'osent pas ou ne connaissent pas les dispositifs pour accompagner leur quotidien (Point Info 14...);

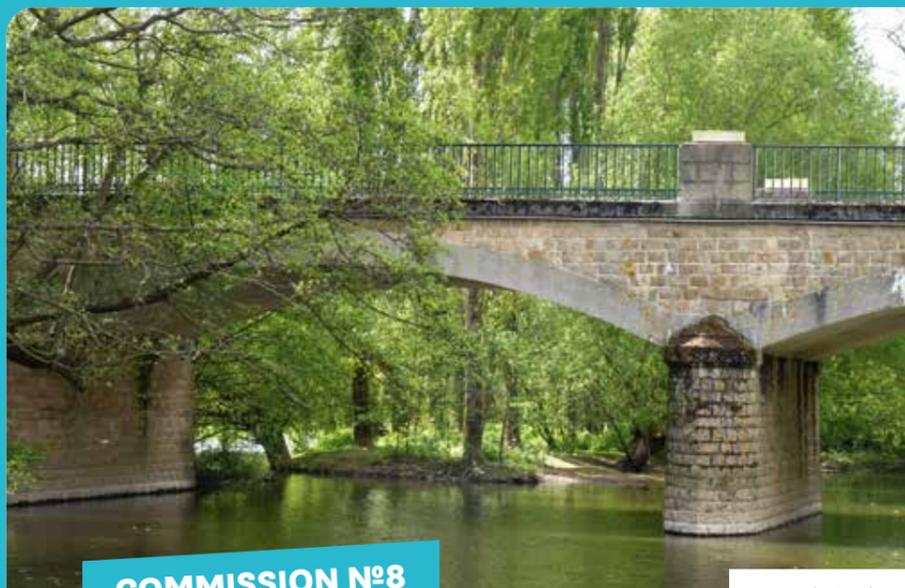
- les services les plus connus de la CCVOO sont ceux de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et les bibliothèques (compétence municipale)
- le rôle de la communauté de communes n'est pas connu.

Des points à améliorer :

- la mobilité à l'intérieur du territoire engendrant l'isolement ;
- l'accès à la culture et la création de plus d'événementiels pour créer de l'échange humain et de la solidarité ;
- la communication sur la communauté de communes (les services, les aides...);
- l'accompagnement à la parentalité...

D'autres points abordés dans le diagnostic relèvent de votre mairie ou du Département. L'ensemble de vos demandes ou observations leur ont été transmises.

La communauté de communes vous remercie de votre implication pour le territoire. ■



COMMISSION N°8

Le pont du Coudray



Marc BOILAY
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Michel BANNIER** - Vice-Président
- **Didier BERTHELOT** - Vice-Président
- **Mireille BEUVE** - Conseillère Titulaire
- **Martial DESFLACHES** - Conseiller Titulaire
- **Valérie LEMAITRE** - Conseillère Titulaire

COMMUNICATION, ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTIELS, ASSOCIATIONS CULTURELLES, ÉCOLES DE MUSIQUE

Il est opportun de constater que dans le domaine culturel, c'est toute une communauté qui s'est investie.

Cette fois, c'est fait. Depuis le début janvier 2019 nous avons notre coordinatrice culturelle. Madame Mallet, qui connaissait très bien le travail pour lequel elle était recrutée, s'est aussitôt mise à la tâche.

Dans un premier temps, elle a rencontré tous les acteurs qui concourent à nos activités culturelles et associatives. Dès cette année l'OMAC, C'est COISEL ? et votre communauté de communes vous proposent 19 spectacles. Il n'est pas neutre de le constater.

Les écoles de musique continuent leurs activités et recrutent de nombreux élèves. Je ne reviens pas sur le travail évoqué dans le chapitre événementiel par nos associations subventionnées.

Nous travaillons toujours sur le dossier du pôle culturel et de l'école de musique. Il avance mais le coût conséquent nous oblige à assurer les meilleurs financements possibles.

L'ÉVÈNEMENTIEL

Douze manifestations vous ont été proposées entre le 18 mai et le 14 décembre 2019, date à laquelle s'est tenu un salon littéraire à Sainte-Honorine-du-Fay.

La météo favorable vous a permis de faire vos choix, et nombre d'entre vous passent maintenant d'une rive à l'autre, sans hésiter. Je me répète certes, mais j'ai toujours autant d'admiration pour tous nos bénévoles. Ils ne se découragent pas et continuent obstinément, à préparer, donner du temps, garder le sourire sans pourtant n'avoir pas souvent le merci qu'ils méritent, et qui leur ferait si plaisir.

LA COMMUNICATION

Vous êtes habitués maintenant à recevoir vos deux bulletins communautaires dans l'année. En janvier dernier les 11500 foyers de notre territoire ont été informés du bilan de chaque commission et

de ses perspectives. Début mai vous avez pu découvrir le programme des événements organisés par les associations subventionnées par la CCVOO.

Enfin, vous consultez notre site internet qui ne cesse d'évoluer. Nous savons que vous appréciez la formule bulletin, aussi nous essayons d'en améliorer sans cesse la qualité, en choisissant des focus qui permettent à chacun d'améliorer sa connaissance du territoire.

Je veux conclure en vous assurant que le culturel n'est pas une variable d'ajustement dans notre communauté. Il s'agit d'une préoccupation de l'ensemble de vos élus. ■



Michel BANNIER
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Mireille BEUVE** - Conseillère Titulaire
- **Christophe BRAUD** - Conseiller Titulaire
- **Didier DEGUETTE** - Conseiller Suppléant
- **Romain MASSU** - Conseiller Titulaire
- **Franck ROBILLARD** - Conseiller Titulaire



COMMISSION N°9

Restauration végétation sur Fontaine-Étoupefour

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, GEMAPI, BASSIN VERSANT DE L'ODON

L'année 2019 a été marquée par:

- *La mise en œuvre de la compétence assainissement non collectif*
- *La finalisation de l'étude sur la compétence GEMAPI*
- *La poursuite du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Odon et l'examen du programme de restauration de la continuité écologique.*

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Après l'étude réalisée par le cabinet SOGETI, la prise de compétence par la communauté de communes est devenue effective le 1^{er} janvier 2019.

Elle s'est traduite par :

- l'affectation de personnels administratifs et techniques dédiés à la compétence assainissement ;
- une convention avec la SAUR pour les 6 premiers mois de l'année pour répondre aux urgences (contrôles neufs et ventes) ;
- l'élaboration d'un règlement de service (adopté en conseil communautaire) ;
- le lancement d'une consultation pour le recrutement du prestataire chargé des contrôles (la SAUR) ;
- une réunion de travail avec ce service pour envisager les modalités de cette mise en œuvre.

La reprise des contrôles périodiques devrait pouvoir débuter en fin d'année

après une mise à jour des données disponibles.

GEMAPI

L'étude lancée et financée par le syndicat mixte de lutte contre les inondations dans la vallée de l'Orme a été menée par le cabinet SEPIA et a réuni les 8 EPCI concernés pour organiser la gouvernance de cette compétence.

Après la phase d'état des lieux-diagnostic des propositions d'organisation ont été présentées au comité de pilotage.

L'hypothèse de base est un travail en commun de l'ensemble des EPCI sur le bassin versant de l'Orme sur le volet GEMA (gestion des milieux aquatiques) avec une animation sous forme de syndicat ou de coopération de type entente.

Le volet inondation (débordement de cours d'eau et submersion marine) concernerait les 3 EPCI littoraux dans le cadre du maintien du syndicat existant.

Les EPCI devront se positionner début 2020 sur ces projets d'organisation.

BASSIN VERSANT DE L'ODON

Lors des derniers comités de pilotage, il a été décidé d'étaler les travaux d'entretien sur une période plus longue pour faciliter le travail de la technicienne et lisser la participation financière des EPCI (surcoûts prévisibles suite à la mise à jour du diagnostic).

Les études et les travaux sur la continuité écologique doivent débuter en 2020. Sur notre territoire sont concernés : le lavoir de Montigny et les moulins de Méhay et de Rosel.

Le montant des études et travaux pour notre communauté de communes reste à évaluer après les subventions attendues (agence de l'eau et région). La participation des propriétaires riverains est a priori rejetée par les 3 EPCI concernés. ■



COMMISSION N°10

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE

La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon exerce les compétences eau potable et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2019, une première année d'exercice chargée pour le nouveau service mis en place.

Un an déjà, c'est ainsi que l'on pourrait résumer cette première année de gestion des compétences eau potable et assainissement par notre communauté de communes, tant l'activité a été dense entre la création du service dédié à la gestion de ces compétences, la constitution des budgets et le suivi des différents chantiers initiés préalablement au transfert. Comme convenu, au cours de cette année le service mis en place s'est évertué à poursuivre le travail effectué jusqu'alors par les syndicats.

UN SERVICE TRÈS SOLLICITÉ

Au fur et à mesure des mobilités professionnelles, le service assainissement s'est construit pour parvenir à une stabilité début juillet 2019. La charge de travail qu'a constitué la prise de compétence ne s'est pas allégée à l'échéance du 1^{er} janvier 2019. Si la préparation en amont du transfert des compétences a grandement facilité le travail des agents en charge du service, il leur a fallu également faire face à quelques dossiers peu ou pas por-

tés à leur connaissance ainsi qu'à des urgences techniques.

D'un point de vue administratif, le service a été en premier lieu sollicité sur les aspects financiers tels que la constitution des budgets, la création d'une tarification harmonisée pour les contrôles de branchements et pour la PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif).

La sollicitation du service s'est également avérée chronophage sur les aspects techniques de suivi des chantiers de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif engagés au cours de l'année 2019 à Baron-sur-Odon, Fontaine-Étoupefour, Grainville-sur-Odon, May-sur-Orne, Maltot et Mondrainville.

Si la gestion de la compétence eau potable s'avère limpide avec 20 de nos communes adhérentes à Eau du Bassin Caennais et trois restant attachées au SIVOM de la Vallée d'Hamars (La Caine, Montigny et Préaux-Bocage), celle de

l'assainissement collectif reste quant à elle diffuse, au regard des contrats de gestion en cours et du projet non encore abouti d'extension de l'entente avec Caen la Mer pour les communes de May-sur-Orne et Saint-Martin-de-Fontenay.

DES PERSPECTIVES À COURT ET MOYEN TERME

Pour les années à venir les réseaux eau potable et assainissement sont amenés à s'étendre au vu des projets d'urbanisation en cours ou à venir. Dans un avenir plus proche l'extension des réseaux concernera le passage d'un assainissement individuel à collectif sur la commune de Maizet pour les hameaux des Ifs et de Vayande.

En préalable à ce raccordement, afin de pouvoir bénéficier d'aides de l'agence de l'eau, et ainsi réduire les coûts, une modification du zonage d'assainissement collectif sera réalisée. Enfin, afin d'établir à l'échelle du territoire communautaire un programme de réfection du réseau, il sera nécessaire d'engager une étude diagnostique de celui-ci. ■



Didier BERTHELOT
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

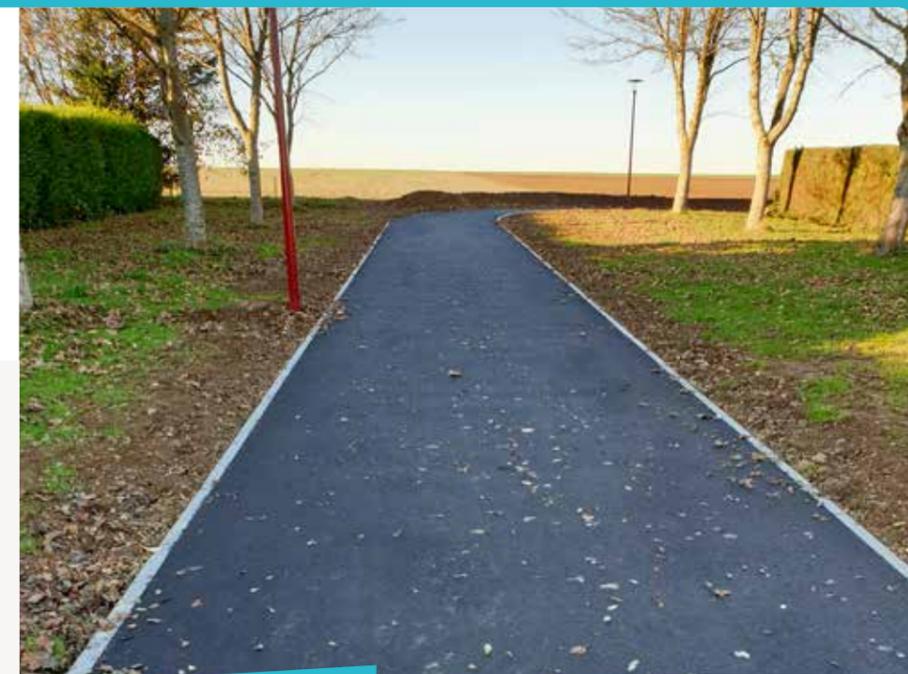
- Philippe BOUCHARD - Vice-Président
- Patrick BUFFARD - Conseiller Suppléant
- Gilles DUMENIL - Conseiller Titulaire
- Chislaine GIGAN - Conseillère Titulaire
- Henri GIRARD - Vice-Président
- Jean-Pierre GLINEL - Conseiller Titulaire
- Bruno LEGRIX - Conseiller Titulaire
- Henri LOUVARD - Conseiller Titulaire



Hubert PICARD
Vice-Président

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bernard ENAULT - Président
- Joël BARBIER - Conseiller Municipal
- Christian BENARD - Conseiller Suppléant
- Martial DESFLACHES - Conseiller Titulaire
- Gilbert DUVAL - Conseiller Titulaire
- Jean-Pierre GLINEL - Conseiller Titulaire
- Alain GOBÉ - Conseiller Titulaire
- Arnaud GUÉRIN - Conseiller Suppléant
- Jean-Louis LECHEVALIER - Conseiller Titulaire
- Bruno LEGRIX - Conseiller Titulaire
- Yannick LE GUIRIEC - Conseiller Titulaire
- Romain MASSU - Conseiller Titulaire
- Franck ROBILLARD - Conseiller Titulaire



COMMISSION N°11

Voirie voie douce vers collège Évrecy

VOIRIE ET LIAISONS DOUCES (CONSTRUCTION ET ENTRETIEN)

Des avancées pour faciliter vos déplacements sur le territoire.

Un nouvel outil de gestion pour l'entretien de nos voiries communautaires qui s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG).

Avec un budget annuel d'environ 700 000 € consacré à la réfection et à l'entretien de nos 235 km de voiries communautaires, ce nouvel outil de gestion informatisé permet une meilleure efficacité budgétaire par la prise en compte des priorités techniques d'intervention, avec un mode opératoire approprié.

C'est à la fois une aide objective à la décision par un repérage géographique précis des désordres constatés, par la suggestion d'un processus technique adapté et avec une priorisation des interventions. C'est également un outil

dynamique qui permet d'avoir un suivi annuel de l'état de nos routes communales en y intégrant les travaux réalisés.

Sur une échelle de 1 à 10, nos routes communales ont un classement de 8, ce qui signifie que nous avons globalement des voiries en bon voir très bon état. Pour autant l'effort d'entretien doit être maintenu pour résorber les « points noirs » et conserver ce niveau de qualité de nos routes, pour la sécurité des usagers.

Des voies douces sécurisées pour relier nos deux collèges d'Évrecy et Saint-Martin-de-Fontenay.

Le déplacement sécurisé, à pieds ou en vélo, de nos collégiens est un axe prioritaire d'amélioration acté dans le budget 2019.

C'est ainsi que nous avons complété la liaison « Esquay-Notre-Dame/Évrecy » par des travaux conséquents sur le territoire d'Évrecy, permettant un accès direct au collège. Ces travaux sont terminés, opérationnels et particulièrement bien intégrés dans l'environnement bâti.

Concernant la liaison « Fontenay-le-Marmion/May-sur-Orne », ces travaux devaient être réalisés en septembre/octobre 2019. Malheureusement, en raison de quelques difficultés d'acquisition foncière, nous avons pris beaucoup de retard. Néanmoins elles ont toutes été surmontées et nous sommes en mesure de réaliser ces travaux dès que les conditions climatiques le permettront.

D'autres réalisations sont à l'étude par les commissions ad hoc. Ces voies sécurisées ont également vocation à faciliter une mobilité douce pour le travail et/ou les loisirs. ■

UNE OFFRE CULTURELLE POUR LE TERRITOIRE

La communauté de communes s'est engagée dans un contrat de développement culturel de territoire en partenariat avec le Département du Calvados.

Dans ce cadre, une coordonnatrice culturelle a été recrutée au 1^{er} janvier 2019 avec pour mission de proposer une politique transversale et multithématique de développement culturel à travers, entre autres: la programmation de spectacles vivants et la mise en réseau des bibliothèques. Qu'en est-il ?

PLACE AUX SPECTACLES

Sous l'égide de Mme Madeline Mallet, coordonnatrice culturelle, un programme de spectacles vivants a été conçu par la CCVOO et se veut complémentaire à ceux proposés par les associations C'est Coisel? et OMAC.

Cette saison culturelle (1), s'étend de septembre 2019 à juin 2020. Afin de renforcer la proximité avec les habitants de notre communauté de communes, ces 19 spectacles se déroulent dans différentes communes du territoire.

Cette première saison culturelle en appelle d'autres. La prochaine se prépare dès à présent, une collaboration étroite avec les associations C'est Coisel? et OMAC permettra à la communauté de communes de proposer un accès à toutes et tous à la culture à travers un programme souhaité riche et varié. ■



« Impressions Nouvel Accrochage » programmé le 29 novembre dernier, spectacle du Centre Chorégraphique de Caen en Normandie

MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le dernier bulletin communautaire vous présentait les différentes structures de lecture publique proches de vous.

Les dix bibliothèques du territoire, chacune gérées par leurs communes respectives, travaillent main dans la main avec le service culturel de la CCVOO, afin de développer un réseau de lecture publique et de répondre ainsi, le plus possible, à vos besoins.

Pour cela, les premiers travaux des équipes se sont concentrés sur la création d'une communication commune, dont les objectifs sont multiples:

- créer une identité de la lecture publique communautaire (logo, nom, éléments graphiques, etc.)
- permettre aux habitants de mieux connaître et identifier chaque structure
- permettre à tous d'accéder à un plus grand choix d'ouvrages

Cette communication donnera lieu à la réalisation d'outils spécifiques (identité visuelle, flyers, etc.) que vous aurez l'occasion de découvrir très prochainement. ■



(1): retrouvez l'ensemble du programme de la saison culturelle sur le site vallees-orne-odon.fr rubrique « Culture Loisirs Tourisme ».

LE MUSÉE DE LA MINE



C'est la mine de May-sur-Orne qui a retenu notre attention pour ce bulletin 2020. Saviez-vous que de 1893 jusqu'à 1968, date de sa fermeture, on a extrait du minerai de fer dans notre communauté ?

Celui-ci était exporté vers la Belgique et l'Angleterre, via le port de Caen. Cette exploitation a mobilisé des moyens techniques et humains importants. Ainsi en 1957 la production atteint 800 000 tonnes et l'on compte 1000 ouvriers (total fond et sol).

Les rendements et la productivité sont satisfaisants, car on passe de 3,8 t par ouvrier en 1960 à 10 t en 1968. Mais les Belges et les Anglais décident d'acheter leur minerai au Brésil et en Mauritanie, signant ainsi la mort de la mine, où ne travaillent plus que 325 personnes.

Voilà pour les chiffres derrière lesquels se cachent de belles histoires humaines.

À LA RENCONTRE D'UN MINEUR



Monsieur Italo PORTA

Je vais vous conter celle de Monsieur Italo Porta. Ce dernier est né en Italie le 12 juin 1941, à La vallée, village

situé dans les dolomites où la vie est rude et le travail rare. En 1946, le père d'Italo décide de rejoindre son frère, émigré dans les années trente, à Saint-Martin-de-Fontenay.

Ce n'est qu'en 1952 que la famille rejoint le papa. Italo a 11 ans et ne parle que l'italien. Ce qui lui vaut de se retrouver avec les petits du cours préparatoire. Du 22 octobre jusqu'à Noël, Italo travaille si bien que son instituteur le fait entrer, en janvier, au cours moyen.

Deux ans plus tard, 7 élèves sont présentés au certificat d'études, Italo est le seul reçu.

Aujourd'hui encore, sa reconnaissance pour ses enseignants est considérable. Suivent 4 années de formation à l'école de la mine. Cette formation très technique a pour but de faire des mineurs capables de manier des explosifs et de faire face aux nombreux problèmes qui peuvent se poser au fond. Italo obtient la mention bien à son examen de sortie. Désormais, vrai mineur de fond, il dirige une équipe de 4 hommes et gagne déjà deux fois plus que son père.

Le travail est à tâche et en trois huit. À 20 ans, il choisit d'être Français et s'engage dans l'armée. Il est stationné en Allemagne. De nouveau remarqué pour ses qualités techniques et sportives, il est nommé sergent instructeur.

Il a 24 ans quand il épouse une jeune Française, Nicole Pinaud. Comme la mine licencie, madame Porta dit à son mari qu'il faut qu'il quitte le « trou ». En 1964 il intègre une entreprise de génie civil.

Il va y faire carrière, servi en cela par l'excellente formation reçue à l'école de la mine. D'abord métreur puis conducteur de travaux, il acceptera de travailler en déplacements. Les mineurs étaient recherchés par les entreprises pour leurs aptitudes et les reconversions ont été assez aisées.

Aujourd'hui, à 79 ans, père de deux enfants, monsieur Porta se montre fier de leurs réussites. Il m'a confié se sentir profondément Français, mais se rend, avec plaisir, dans sa région natale, quand il le peut.

Ainsi, parce qu'on a trouvé du minerai de fer à May-sur-Orne, il a fallu des hommes. Nous n'en avons plus assez en France. Nous avons fait appel aux immigrés.

C'est l'occasion de se montrer fiers, à la fois de notre école républicaine et de la réussite de ceux qui, comme monsieur Porta, ont apporté à notre pays leurs compétences, leur courage et leurs valeurs humaines. ■

PAR MARC BOILAY

Contact

Situé dans le parc de la mairie de May-sur-Orne

Musée ouvert le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h à 18 h. En dehors de ces heures d'ouverture, pour des visites de groupes, **uniquement sur réservation au 02 31 79 80 93 ou 06 33 23 67 00**

VOTRE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS ÉVOLUE !

À partir du 1^{er} janvier 2020

Retrouvez les modifications pour votre commune

			
			*du 15 mars au 15 novembre
Amayé-sur-Orne	Lundi (après-midi)	Mardi (semaines paires)	sur réservation
Avenay	Lundi (après-midi)	Mardi (semaines paires)	sur réservation
Baron-sur-Odon	Vendredi (après-midi)	Mercredi (semaines impaires)	Mercredi
Bougy	Lundi (après-midi)	Vendredi (semaines paires)	sur réservation
Esquay-Notre-Dame	Vendredi (après-midi)	Mercredi (semaines impaires)	Jeudi
Evrecy (sauf Le Hom)	Mercredi (après-midi)	Jeudi (semaines impaires)	Lundi
Feuguerolles-Bully	Lundi (matin)	Vendredi (semaines impaires)	Jeudi
Fontaine-Etoupefour	Mardi (après-midi)	Mercredi (semaines paires)	Lundi
Gavrus	Vendredi (après-midi)	Vendredi (semaines impaires)	Mercredi
Grainville-sur-Odon	Mercredi (après-midi)	Vendredi (semaines paires)	Mercredi
La Caine	Jeudi (après-midi)	Mardi (semaines impaires)	sur réservation
Maizet	Jeudi (après-midi)	Jeudi (semaines paires)	sur réservation
Maltot	Lundi (matin)	Jeudi (semaines paires)	Jeudi (matin)
Mondrainville	Vendredi (après-midi)	Vendredi (semaines paires)	Mercredi
Montigny	Jeudi (après-midi)	Mardi (semaines impaires)	sur réservation
Préaux-Bocage	Jeudi (après-midi)	Mardi (semaines impaires)	sur réservation
Ste-Honorine-du-Fay + Le Hom d'Évrecy	Jeudi (après-midi)	Mardi (semaines impaires)	sur réservation
Vacognes-Neuilly	Lundi (après-midi)	Mardi (semaines paires)	sur réservation
Vieux	Lundi (matin)	Jeudi (semaines paires)	Jeudi

 **Changement**

ORDURES MÉNAGÈRES



Couches, films et sacs en plastique, restes de repas, pots de yaourt, barquettes plastique et polystyrène, pots de fleurs, vaisselle...



VERRE



Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfums en verre.



DÉCHETS COMPOSTABLES



Restes de repas d'origine végétale, marc de café, coquilles d'œufs, épiluchures, fleurs coupées, tontes de gazon, sachets de thé, essuie-tout...



TEXTILE



Tous les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures attachées par paire, même usés ou déchirés.




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE & DE L'ODON

2 rue d'Yverdon - 14210 ÉVRECY
 Accueil du lundi au vendredi :
 de 8 h 30 à 12 h 30
 et de 13 h 30 à 17 h 30
 Tél. 02.31.73.11.98
 contact@vallees-orne-odon.fr
 www.vallees-orne-odon.fr

⚠ FERMETURE DES DÉCHÈTERIES LES 2 ET 9 MAI, LES 24, 26 ET 31 DÉCEMBRE




SMICTOM DE LA BRUYÈRE

CD 132 A - 14680 GOUVIX
 Tél. 02.31.23.84.63
 Fax : 02.31.23.48.83
 smictomdelabruyere@gmail.com
 www.smictomdelabruyere.fr

 Smictom de la Bruyère

PAPIER / CARTON + MÉTAL + PLASTIQUE



Tous les papiers et emballages en carton



Emballages en métal



Bouteilles et flacons en plastique

LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDÉS DE LEUR CONTENU, MAIS IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES LAVER

Un doute ? Déposez le déchet avec les ordures ménagères

CARTON + MÉTAL + PLASTIQUE



Bouteilles et flacons en plastique



Tous types d'emballages métalliques



Tous types de briques alimentaires (avec ou sans bouchon, grande et petite taille)



Tous types de cartonnage

QUI PAYE ? VOUS !



L'ESPACE PUBLIC N'EST PAS UNE POUCELLE !
 Amendes jusqu'à 1500 € et saisie du véhicule

POURQUOI TRIER ?

- ✓ Donner une seconde vie aux déchets
- ✓ Économiser les matières premières et préserver les ressources naturelles
- ✓ Maîtriser le coût de traitement
- ✓ Économiser de l'énergie

Merci pour votre implication !

PAPIER



Toutes feuilles de papier toutes enveloppes (avec ou sans fenêtre)



Tous types de journaux, magazines et prospectus

DEUX ESPACES INFO ÉNERGIE SUR NOTRE TERRITOIRE

La communauté de communes a décidé de mettre en place gratuitement pour tous ses habitants des permanences d'un conseiller info énergie sur notre territoire en partenariat avec Biomasse Normandie.



Pour un particulier, un projet de rénovation ou de construction génère de nombreuses interrogations techniques, juridiques et financières.

Prendre le temps d'échanger sur son projet avec un conseiller neutre du service public de la rénovation lui permettra de faire des choix éclairés. Il pourra comparer plusieurs devis, analyser un audit énergétique ou vérifier l'éligibilité à certaines aides financières soumises à des conditions de ressources.

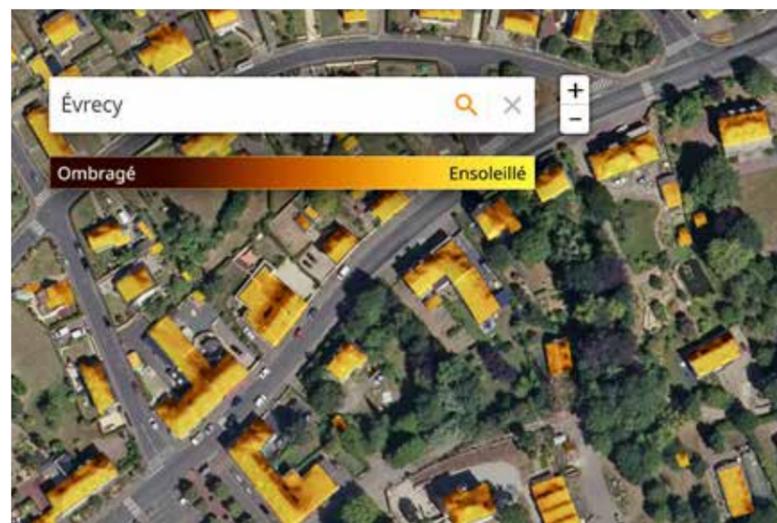
Le conseiller reçoit les particuliers sur rendez vous au siège de la communauté de communes à Évrecy et à la mairie de May-sur-Orne.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au **02 31 34 19 20** ou par message sur **eie@biomasse-normandie.org** ■

Dans notre politique de transition énergétique, ces outils nous permettront d'atteindre nos objectifs : celui de réduction de notre consommation d'énergie et celui que nous nous sommes fixés en matière de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2040.

UN CADASTRE SOLAIRE POUR TOUS

C'est un outil du Syndicat Départemental Energies Calvados (SDEC) auquel notre communauté de communes a adhéré officiellement le 12 septembre dernier comme les 16 autres intercommunalités du département.



Ce cadastre solaire permet désormais, à l'échelle du Calvados, de déterminer le potentiel solaire de la toiture d'une maison ou d'un bâtiment privé ou public en un clic sur internet.

C'est la société In Sun We Trust (ISWT), choisie par le syndicat, qui a imaginé et développé ce système.

Ce nouveau service est accessible depuis début novembre 2019 sur le site www.soleil14.fr

Le but est d'impulser le développement de projets solaires dans le Calvados, de promouvoir le développement d'une filière et de lutter contre les pratiques frauduleuses.

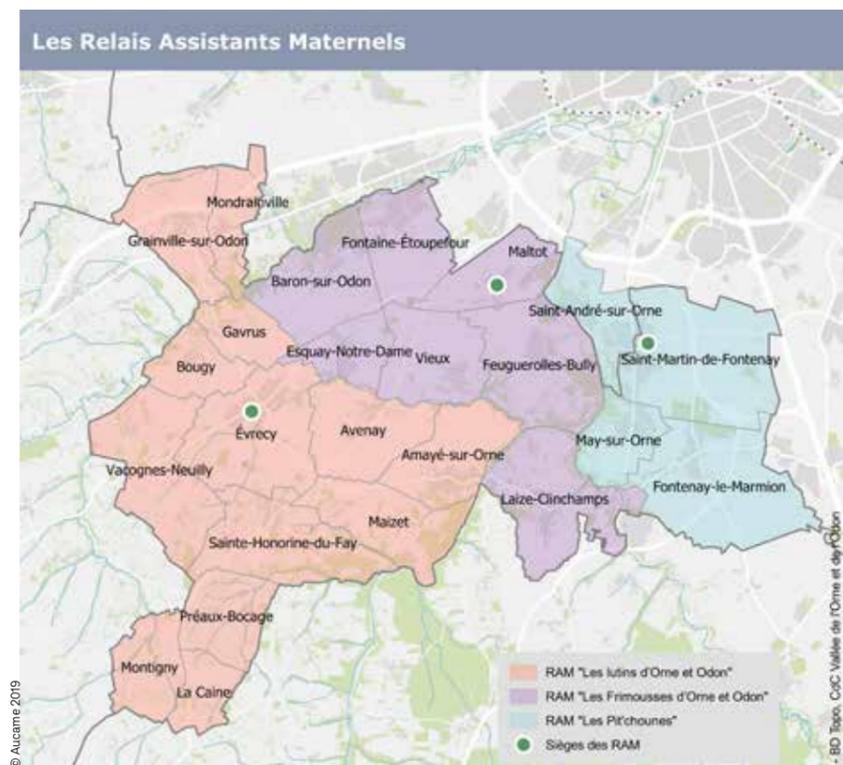
La société ISWT vous accompagne à chaque étape du projet, du calcul de rentabilité jusqu'au choix de l'installateur.

Grâce aux données 3D, chacun peut évaluer le potentiel d'une installation à venir. ■

Aucun démarchage ne sera fait. Toutes démarches de personnes ou sociétés se prévalant de In Sun We Trust, du SDEC, du cadastre solaire soleil14, de la communauté de communes et des communes, sont totalement abusives.

QU'EST-CE-QU'UN RAM ?

Le Relais Assistants Maternels, plus communément appelé RAM, est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et les enfants.



Les relais d'assistants maternels sont fondés sur des principes fondamentaux de la neutralité et de la gratuité. Ils ont pour but **d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels.**

Les RAM de la communauté de communes sont animés par des professionnels de la petite enfance. Ainsi, vous serez accueillis par : Émilie Servain au RAM les Pit'choues (Saint-Martin-de-Fontenay), Sophie Lecarpentier au RAM les Lutins (Évrecy) et par Gwenola Coulibaly au RAM les Frimousses (Maltot).

Un lieu d'information pour les parents et pour les professionnels de la petite enfance

Les parents en recherche d'une solution d'accueil pour leur enfant peuvent

s'adresser auprès des RAM pour obtenir des informations sur les modes de garde existant sur le territoire : individuels ou collectifs. Les animatrices du relais accompagnent les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins et leurs attentes.

Le RAM peut aussi donner la liste des assistants maternels agréés du secteur aux parents en recherche d'une garde individuelle.

Des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur

Les RAM délivrent une information générale en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Ils sensibilisent et accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur.



De gauche à droite : Émilie Servain, Sophie Lecarpentier et Gwenola Coulibaly

Ils informent notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Les RAM constituent également des lieux d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance afin de décloisonner les milieux. Pour ce faire, ils organisent des ateliers d'éveil, des soirées à thème, des manifestations, etc.

Un appui aux professionnels

Les RAM apportent aussi aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et de se former. ■

Contact

Consultez le site de la CCVOO pour prendre connaissance du journal trimestriel du RAM de votre secteur.
www.vallees-orne-odon.fr
rubrique « Enfance Jeunesse »

QUELQUES SITES INCONTOURNABLES DE NOTRE TERRITOIRE



Musée et site archéologique à Vieux-la-Romaine



Cote 67, site du Cindais à Saint-Martin-de-Fontenay



Bois des Amis de Jean Bosco à Mondrainville



Musée de la mine à May-sur-Orne



Tumulus de la Hogue à Fontenay-le-Marmion



Voie verte



Synclinal à May-sur-Orne



Cote 112 à Esquay-Notre-Dame



Viaduc du Val de Maizet